

ENTREPRENEURIAT: la Direccte aide les patrons dans l'utilisation de l'activité partielle

La **DIRECCTE** (site à Bastia) a organisé un cours sur l'activité partielle à des responsables d'entreprises. Par ce biais, les sociétés en difficulté passagère contraintes de réduire le temps de travail peuvent néanmoins maintenir l'emploi. Cela arrive fréquemment depuis le début de la crise économique avec des carnets de commandes moins pleins ou avec les grèves des transports. Les conditions climatiques peuvent également avoir des effets sur l'activité d'une entreprise. Ce cours entrait dans le cadre des matinales de la RH qui propose aux dirigeants locaux des conseils et une aide pour affronter les mutations économiques. www.corse.direccte.gouv.fr